

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 39

Artikel: Un grand incendie d'autrefois : [1ère partie]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de race, heureux de porter l'uniforme et de vivre de la vie des camps. Par malheur pour lui, il était affligé d'une légère infirmité: il avait toujours soif. Ses «plumets» étaient même légendaires. Mais, comme il faisait son service de son mieux et que son humeur joviale ragaillardisait toute la batterie, ses chefs fermaient les yeux sur ce qu'il appelait philosophiquement ses «petites misères».

Une fois, pendant, Boutillon attrapa quatre jours de violon. Voici comment:

Depuis quarante-huit heures, l'assoiffé trompette n'avait pas répondu à l'appel, lorsqu'on le vit revenir le képi à l'envers, les bras ballants, son cornet à piston lui battant le bas du dos, et l'air glorieux tout de même. Le chef de sa batterie ne pouvant tirer un mot de lui, le commandant de la place de Bière ordonna qu'on le lui amenât.

— Trompette Boutillon, lui demanda-t-il, qu'êtes-vous devenu pendant ces deux jours?

— Vous dites? mon colonel, fit Boutillon de son ton bonasse, mais d'une voix légèrement pâteuse.

— Où avez-vous été?

— Eh bien, colonel, si on vous le demande, dites-leur que vous n'en savez rien.

On prétend que le colonel lui-même ne put s'empêcher de sourire.

J'oublie de dire que cela se passait il y a cinquante-deux ans et six mois. V. F.

Les trois coups.

« Mesdames et messieurs, en scène! »

L'appel du régisseur a retenti.

Judi 27, le *Théâtre du Peuple* nous donna *La Robe rouge*, de Brieux. D'importantes transformations ont été apportées à l'organisation du Théâtre du Peuple, soit pour assurer une interprétation meilleure et une mise en scène plus soignée, soit pour répondre à certains désirs légitimes du public, touchant la durée des entr'actes et le confort de la salle et des sièges. La représentation eut un très vif succès. Demain, dimanche, deuxième.

✱

Demain soir dimanche, également, ce sera le tour de la *Muse* de donner sa première représentation de la saison. Elle nous jouera deux comédies gaies et de bon goût: Un acte de Daniel Riche, *La Visite*, et trois actes de Brisson et Sylvane, *Disparu*. Cette dernière est paraît-il un petit chef-d'œuvre en son genre. Un éclat de rire.

Gage qu'il ne restera pas une place vide.

Une circonstance atténuante. — Au tribunal de police:

— Accusé, avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense?

— Oui, monsieur le président, je prie le tribunal de bien vouloir admettre comme une circonstance atténuante le jeune âge de mon défenseur.

A la consultation. — Le docteur à M^{me} Patet, qui est venue le consulter pour son mari:

— M. Patet, n'est-il pas vrai, est un lymphatique?

— Non, monsieur, il n'est d'aucune autre société que de la gymnastique.

Un grand incendie d'autrefois.

L'ÉTÉ que nous venons de passer fut particulièrement fertile en incendies. La sécheresse exceptionnelle de cette année est certainement pour la grande part dans le nombre non moins exceptionnel de ces sinistres, mais il y eut les causes ordinaires et aussi la «manie incendiaire» qui, depuis quelque temps, semble sévir dans notre pays.

Tout cela redonne de l'actualité aux lignes suivantes.

Nous avons trouvé, dans un ancien registre, le compte rendu détaillé d'un grand incendie qui consuma presque entièrement le village de Longi-

girod le 14 mai 1788; 35 maisons furent détruites, 11 bâtiments, y compris l'église et la cure, échappèrent au désastre; 42 familles furent ainsi sans asile; les pertes subies s'élevèrent à 141,273 florins soit environ 81,764 francs de notre monnaie.

Dans ces tristes circonstances deux hommes firent preuve d'un dévouement remarquable: l'assesseur baillival Boinod, châtelain d'Aubonne, et le pasteur de Longi, R. Wenger.

Nous donnons ici quelques extraits de ce document où l'on retrouve la simplicité et la bonne foi qui distinguaient nos pères (l'orthographe du texte a été conservée).

Etat des Pertes subies par Badel Jean-Pierre.

fleur François; il est Gargon et a sa Mère et sa Sœur demeurant avec lui; C'est dans sa Maison que l'on présume que le feu a pris.

	Florins	Sols
Une petite Maison, portion de Grange et Ecurie Taxé	800	
9 Chemises, 9 paires de Bas, 3 Tabliers et 6 Coiffes (duvet de plumes se plaçant sous les draps)	45	
Une garde-robe de sapin à deux portes	20	
5 Chemises d'homme et 9 paires de Bas	40	
2 quarterons de Poids, 2 quarterons de Lentilles, un quarteron de Grux, 5 coupes de Mêle et un quarteron de Blé (mêle ou méteil)	91	
25 Gerbes grosse Paille, 12 de petites et 4 quintaux de foin	66	6
4 Livres de suif, 8 Livres de fromage, 12 Tommes et un pot d'huile	26	
Un Lard, un Jambon et autre salé	30	
3 Rouets et plusieurs autres petits Meubles	35	
	Florins 4153	6

Etat des pertes subies par Cathélas François: il a 5 enfants tous gagnants leur vie et sa femme. Il a quelques fonds et des dettes.

	Florins	Sols
Une Maison, Grange et Ecurie taxé	2200	
Un char et le derrière d'un autre	80	
20 pièces de Marin en Tas devant sa Maison (marin pièce de bois équarrie).	100	
Quatre Milliers d'Echallats	75	
4 douzaines de Planches à 12 florins la Douz.	48	
12 Chemises d'Homme et de femme	60	
6 Draps de Lict presque neufs	45	
2 Couvertes de Laines bonnes	30	
2 Garderobes de sapin à deux portes	30	
1 Rouet presque neuf	10	
Une Veste de Ratine	15	
Une Froche de Triège bleu (espèce de manteau)	7	6
2 paires Culottes, l'une de Peau et l'autre de Ratine	15	
6 paires de Bas de Laine et Cotton.	18	
Un Mouchoir de soye pour le Col	7	6
Un habit et veste de Drap gris blanc presque neuf	50	
3 paires de souliers d'homme l'une presque neuf	10	
Quatre Jupes de Milaine	30	
Une paire de souliers de femme neufs	5	
Trois Tabliers de Cotonne	15	
Un Fuzil de Guerre avec Giberne et Ceinturon.	50	
Environ 12 quintaux de foin et de paille	60	
La Courtine a été endommagée et le fumier à l'Ecurie, perte 3 Chars à 10 fl.	30	
4 Coupes de Bled mesure de Nyon à 24 batz	96	
4 Coupes de Mêle à 11 batz	44	
La moitié d'un Cochon à la Cheminée	50	
15 livres de Beurre fondu à 5 batz	18	9
20 livres de fromage gras à 4 batz	20	
Un Rattelier à 2 Buffets neuf	15	
Quelques outils de Charron et petits meubles.	15	
	Florins 3249	9

TRADUCTION DE L'ARRÊT DE LL. EE.

Du 4^e Juin 1788.

Nous l'Advoier et Conseil de la Ville de Berne, Notre salutation premise, Très Noble Cher et Féal Baillif.

L'Etat pitoyable auquel ont été réduits les Habitants du village de Longi, par l'Incendie arrivé en ce Lieu, le 14^e May passé, où que 35 Batiments ont été réduits en Cendre et que le Dommage a été Taxé 141,223 florins 5 sols 3 deniers. Nous a vivement touché; Pénétré de Compassion, Nous avons arrêté à cet Egard, que l'on fasse parvenir à Ceux et à un Chacun de Ceux, qui avec leurs Mobiliers ont perdu en même temps leurs Bâtiments, la double Gratification Consistant en 2 sacs de Messel et 20 florins en Argent. La simple Gratification doit être payée à Ceux qui n'ont point perdu de Maison mais seulement leurs Effets. En outre Nous leur accordons à Tous pour les soulager plus efficacement la Levée d'une Collecte volontaire dans tout le Pays de Vaud, soit qu'elle se fasse dans les Eglises ou selon les usages reçus à cet Egard, Ce dont nous vous avons voulu aviser, avec ordre de remettre aux Incendiés les Gratifications en Messel et Argent Comme cy dessus est mentionné, de Nous les porter en Compte, de faire lever la Collecte dans votre Bailliage suivant les usages, et de la distribuer en son temps avec les autres Collectes qui doivent vous être envoyées par nos Baillifs du Pays de Vaud aux sus dits Incendiés à raison de la perte que Chacun d'eux a souffert; finalement de Nous aviser à qu'elle somme monteront les Collectes.

A l'occasion de cette Incendie les soins et l'activité distinguée du Chatelain Boinod ont excité notre grand contentement, Vous lui témoignerez le plaisir que Nous en avons.

En même tems il nous fut agréable d'apprendre la très louable manière dont le Pasteur Venguer de Longi, a prouvé sa bienfaisance envers les Incendiés en Considération d'Icelle Vous payerés au Pasteur Venguer pour lui témoigner la grande satisfaction que nous en avons eue, Cent Ecus blancs.

Pour ce qui regarde la Cession des Lauds que l'on pouvait devoir, et la Levée d'une Collecte volontaire dans notre Capitale, Nous avons remis cette affaire à Nos Seigneurs du Deux Cent, dont la Décision vous parviendra en son tems. Dieu avec vous.

Donné le 4^e Juin 1788.

(A suivre.)

Pour bouillir les pommes de terre. — Une brave paysanne à sa fille qui vient d'être promue docteur ès-sciences physiques et naturelles:

— Et t'a-t-on aussi appris à bouillir les pommes de terre?

— Mais rien de plus aisé, maman: on immerge les tubercules du *solanum tuberosum* dans de l'eau qu'on porte, par une combustion adéquate, à une température de 100° centigrades et on les y laisse jusqu'à ce que cette eau, pénétrant les molécules de leur tissu cellulaire, en fasse sourdre le principe féculent et rende cet hydrate carboné propre à la nutrition.

A quoi bon! — A quoi bon rappeler chaque semaine à de nombreux fidèles, qui n'attendent pas notre signal, les spectacles du *Kursaal*? La meilleure réclame est la foule qui, tous les soirs à 11 h., noircit la rue Mauborget et dont les éclats de rire et les exclamations élogieuses appellent aux fenêtres tous les gens du quartier, même ceux dont Morphée a déjà fait sa proie, même les rédacteurs de la *Tribune*, qui font trêve, un moment, à la fièvre du dernier coup de feu.

Demain dimanche, matinée. Programme toujours nouveau.

La boisson des enfants.

Toute personne qui a à cœur la santé et l'heureux développement de ses enfants doit veiller strictement à ce qu'on ne leur donne pas de café ordinaire, parce que, d'après l'opinion des médecins, il est nuisible à l'organisme des enfants. Pour eux, le café de malt Kathreiner, qui exerce précisément sur l'organisme délicat des enfants la plus bienfaisante influence, est une boisson particulièrement salubre que beaucoup de médecins recommandent. L'expérience nous apprend que le café de malt Kathreiner, cuit avec du lait, forme, déjà même après une habitude de quelques jours, la boisson préférée des enfants, qui contribue beaucoup à leur développement.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Horcard.
AMI FATIO, successeur.